



6 680 476 207 FCFA pour le règlement partiel de la dette des cotonculteurs



Le Secrétaire d'Etat aux Finances et au Budget Monsieur **ALKHOUDAR AHMED ALI FADEL** a présidé la cérémonie de signature d'un accord de règlement Partiel de la dette reprise par l'Etat dans le cadre de la privatisation partielle de la Cotontchad SN le 12 juin 2019 dans la salle de réunion du Ministère des Finances et du Budget.

Cet Accord de règlement partiel de la dette reprise par l'Etat, concerne la dette des cotonculteurs établie en décembre 2017 d'un montant de **6 680 476 207 FCFA**. Résultant de la gestion antérieure à l'arrivée du Groupe OLAM, avait été reprise par l'ETAT à travers la convention de garantie et de reprise du passif signée en janvier 2019.

Le Secrétaire Général de la Cotontchad, chargé de commerce Monsieur **BRAHIM MALLOUM**, souligne dans son intervention que la signature de cet accord est très important dans le cadre de la privatisation partielle de la Cotontchad notamment le règlement partiel de la dette reprise par l'Etat. Pour lui cet accord permettra aux cotonculteurs de reprendre la culture de coton et il en va de soit pour la relance des activités de la



cotontchad et de relance économique prônée par les hautes autorités.

Le Secrétaire d'Etat aux Finances et au Budget pour sa part, relève qu'en principe, il appartient à l'Etat de régler directement cette dette aux Cotonculteurs, mais à travers cet Accord, il est convenu entre les parties que OLAM, grâce à un prêt obtenu auprès du système bancaire local, versera la totalité de la dette, soit 6 680 476207 FCFA à la Cotontchad qui s'engage à son tour à payer directement, immédiatement et intégralement les cotonculteurs.



Le remboursement par l'Etat se fera par compensation sur les impôts à payer par la Cotontchad.

En fait, il s'agit là d'un effort particulier et extrêmement important consenti par le Gouvernement du Tchad et particulièrement par le Président de la République **S.E IDRISSE DEBY ITNO** en faveur du monde rural. Dans son soucis permanent d'accroître le pouvoir d'achat de la population tchadienne et surtout des masses rurales, le Chef de l'Etat veut une relance forte de la filière coton pour que celle-ci crée des emplois, distribue des revenus et relance la consommation nationale qui sont les gages d'une reprise économique solide.

Le paiement de cette dette des cotonculteurs arrive à bonne date en cette période des semis, il va certainement encourager davantage les paysans à s'atteler avec confiance aux travaux champêtres.



Atelier d'information et de promotion du marché financier d'Afrique centrale



Le Secrétaire d'Etat aux Finances et au Budget a clôturé les travaux de l'atelier d'information et de promotion du marché financier d'Afrique centrale organisé par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale COSUMAF le jeudi 13 Juin 2019 à l'hôtel Hilton de Ndjame-na. Placé sous le thème : Le Marché Financier et le Financement de l'Economie. Cet atelier a vu la participation de tous les représentants des pays membres de la COSUMAF.

Pour rappel, la COSUMAT est née de la volonté de la volonté des chefs d'Etat de la sous-région CEMAC de faire l'unification des marchés financiers un projet intégrateur de la CEMAC, à travers la COSUMAT, le marché financier de la sous-région est donc placé au cœur de la stratégie de relance économique de la zone CEMAC.

En effet, la COSUMAF est un acteur de premier plan au regard de ses missions, mais aussi au regard des attentes des autorités de la CEMAC dans leur objectif d'édifier un Marché Financier à l'échelle régionale, capable :

- de favoriser la collecte de l'épargne longue pour l'orienter vers le financement des investissements productifs ;
- d'encourager la désintermédiation financière ;
- de réduire les coûts financiers ;
- d'assurer la diversification des moyens de financement ;
- de moderniser le système financier en vue de soulager la Banque Centrale des activités de financement.



En clôturant les travaux de l'atelier, le SE a souligné que l'unification du marché financier régional dans notre zone comportant un régulateur unique basé à Libreville (COSUMAF), une bourse de valeur basée à Douala (BEVEMAC) et un Dépositaire Central (transitoirement incarné par la BEAC), émane de la volonté des Chefs d'Etats de la CEMAC. Lors de leur assise du 31 octobre 2017, sous la Haute Présidence de Son Excellence IDRISSE DEBY

IT-NO, Leurs Excellences ont souhaité mettre à la disposition des économies



de la sous-région un instrument de mobilisation de ressources durables et de financement désintermédié pérenne. Autant d'objectifs qui ne peuvent se réaliser qu'au moyen des efforts à consentir, afin d'asseoir durablement un développement harmonieux et stable du Marché Financier de l'Afrique Centrale. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'action forte et constante que le Gouvernement tchadien a toujours mené aux côtés des autres Etats en faveur de la COSUMAF et du marché financier. Le Tchad a été l'un des premiers émetteurs sur ce marché, par lequel il a pu lever des fonds importants en monnaie locale.

